



LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. (229) 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax (229) 21 30 07 36 / 21 30 07 07
Cel. (229) 90 15 03 91 / 96 32 48 19 / 95 03 33 65 - E-mail cepiscob@gmail.com
04 BP 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

BOA n° 01511057122 COTONOU - BGFI Bank n° 060011411011 COTONOU
CCP 34355 - Y COTONOU

SESSION PLENIERE ORDINAIRE DE LA C.E.B

(Ouidah, les 09, 10 et 11 Juin 2020)

Prot/0260/20/CEB

Communiqué final

Du 09 au 11 juin 2020, la Conférence Episcopale du Bénin (C.E.B) s'est réunie au Grand séminaire St-Gall de Ouidah pour sa troisième session plénière ordinaire au titre de l'année pastorale 2019-2020. En dehors de la vie dans les séminaires et de la formation des futurs prêtres qui constituent le thème traditionnel de cette dernière session plénière, les Evêques du Bénin ont analysé en profondeur les implications de la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la Covid-19 et ont aussi abordé plusieurs questions d'intérêt majeur.

D'entrée de jeu, la Conférence Episcopale du Bénin a présenté ses condoléances à la famille diocésaine de Porto-Novo et à son Pasteur, son Excellence Monseigneur Aristide GONSALLO pour le rappel à Dieu, le dimanche 24 mai 2020, du Révérend Père Paulin Cakpo TOUGOU, précédemment curé de la paroisse saint Matthieu de Gbozounmè. Que le Dieu des miséricordes l'accueille dans sa Maison et lui accorde la récompense du serviteur bon et fidèle.

- 1- Tout au long de leurs travaux, les Evêques du Bénin ont examiné les dossiers des petits séminaires. Ils ont tour à tour reçu les recteurs et économes des grands séminaires du Bénin pour l'examen de leurs rapports d'activités et ont rencontré les séminaristes. Ils ont aussi étudié les diverses propositions des pères formateurs de séminaires pour l'impulsion de la dynamique de l'auto-prise en charge des maisons de formation par l'Eglise locale. C'est pour cela qu'ils invitent tout le peuple de Dieu à une véritable prise de conscience pour un engagement personnel, ecclésial et communautaire en faveur de la formation des jeunes que le Seigneur appelle au sacerdoce.

A cet effet, le mois de mai traditionnellement consacré à Marie sera aussi le **Mois des séminaires** dans l'Eglise du Bénin et fera l'objet d'une animation pastorale et missionnaire appropriée dans les communautés paroissiales et aumôneries.

- 2- Sur un autre registre, la Conférence Episcopale du Bénin a adopté une **Instruction sur les abus sexuels** qui s'inspire de la pratique au plan universel et comprend les mesures préventives et curatives des abus sexuels dans notre Eglise locale. Cette instruction sera complétée par un protocole élaboré par chaque diocèse et comprenant un Bureau Ecclésiastique d'Ecoute et de Suivi des Victimes en application du Motu Proprio « **Vos estis lux mundi** » du Pape François en date du 7 mai 2019.
- 3- En ce qui concerne la pandémie de la Covid-19, la Conférence Episcopale du Bénin bénit Dieu qui a préservé jusque-là notre pays d'une explosion meurtrière de la maladie. Elle invite tous les croyants en général et les fidèles catholiques en particulier à **continuer de prier instamment Dieu** pour qu'il aide l'humanité à vaincre ce fléau dans les meilleurs délais par la découverte de remèdes efficaces. Les Evêques du Bénin **encouragent la recherche de remèdes endogènes** pour traiter la maladie. Il ne faut pas se priver de l'apport du génie de notre peuple à la recherche de solutions pour contrer un fléau mondial.
- 4- La Conférence Episcopale du Bénin salue les différentes dispositions prises par le Gouvernement de notre pays pour lutter de manière efficace contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. Aussi, se réjouit-elle de **la prise des mesures d'atténuation des effets socio-économiques de la pandémie de la Covid-19** destinées à soulager la souffrance des couches sociales les plus défavorisées de notre pays.
- 5- Avec l'allègement des dispositions prises pour éviter la propagation de la maladie et le retour progressif à la vie normale, les Evêques du Bénin **invitent le peuple béninois à poursuivre l'observance des gestes barrières** (lavement des mains, port de masque et respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre) en tous lieux et en tous temps. Tout relâchement pourrait entraîner une remontée des cas de contamination de la maladie toujours présente dans notre pays.
- 6- Les Evêques du Bénin se sont réjouis de l'amélioration des conditions sanitaires ayant abouti à **la reprise des célébrations publiques**.

Cette période a été un temps d'épreuve pour l'Eglise locale. Et *comme tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu (Rm 8,28)*, ils invitent chaque diocèse à en approfondir les implications théologiques, pastorales, économiques et financières pour l'avenir.

- 7- Après avoir apprécié **les innovations pastorales déployées** par les prêtres pour soutenir et accompagner les fidèles pendant la période de suspension des célébrations publiques : messes, enseignements et prières via les moyens de communication sociale, la Conférence Episcopale du Bénin a félicité les fidèles pour la redécouverte de l'importance de l'église domestique et pour **le sens de l'Eglise** qui les a conduits à soutenir matériellement, moralement et spirituellement leurs pasteurs. C'est un indice important de la communion fraternelle en Eglise-Famille de Dieu qui doit déboucher sur un éveil à la réflexion pour l'auto-prise en charge de nos églises diocésaines.
- 8- Il revient à chaque Evêque de déterminer avec son presbyterium, les échéances de fin d'année pastorale et de célébration des sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême - Eucharistie – Confirmation). La quête impérée pour les Lieux saints de Jérusalem et de Palestine est reportée au dimanche 13 septembre 2020 et le denier de St Pierre, au dimanche 4 octobre 2020.
- 9- Le 10 juin 2020, dans la chapelle du Grand séminaire St Gall de Ouidah, la Conférence Episcopale du Bénin a célébré avec joie **les 20 ans d'épiscopat de nosseigneurs Fidèle AGBATCHI, Clet FELIHO et Martin ADJOU**, respectivement archevêque émérite de Parakou, évêque de Kandi et évêque de N'Dali. Elle souhaite, pour chacun d'eux, un ministère épiscopal fécond au service du peuple de Dieu. Dans la même ligne, les Evêques du Bénin présentent **leurs félicitations à son Excellence Mgr Antoine Ganyè**, archevêque émérite de Cotonou, pour ses noces d'argent épiscopales qui seront célébrées le 20 août 2020. Ils implorent sur lui l'abondance des grâces divines.
- 10- La Conférence Episcopale du Bénin porte à la connaissance du peuple de Dieu que, durant ses assises, elle a reçu de Rome, un courrier de la Congrégation pour la doctrine de la foi **portant renvoi de l'état clérical** de monsieur l'Abbé Matthias VIGAN, c'est-à-dire qu'il n'est plus prêtre de l'Eglise catholique. Cette sanction pénale a été notifiée le 30 mars 2020.

- 11- Par ailleurs, les Evêques du Bénin déplorent les affrontements entre éleveurs et agriculteurs survenus il y a quelques jours à Goungoun, arrondissement de Guéné dans la commune de Malanville et qui ont occasionné d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines des deux côtés. Ils encouragent les forces de l'ordre et les autorités à divers niveaux à tout mettre en œuvre pour le retour au calme et la co-existence pacifique entre ces deux entités sociales.
- 12- L'année 2021 marquera les 160 ans d'évangélisation continue de notre pays (18 avril 1861) en même temps que le dixième anniversaire de la signature de l'Exhortation Apostolique post-synodale *Africae Munus* (19 novembre 2011) par le Pape Benoît XVI dans la Basilique de Ouidah. A cet effet, les Evêques du Bénin confient au Grand Séminaire St Gall de Ouidah, l'organisation d'un colloque pour marquer ce double événement.

A la fin de leurs travaux, les Evêques du Bénin ont imploré l'abondance des bénédictions divines sur notre pays le Bénin pour que Dieu continue de protéger ses filles et ses fils.

Fait à Ouidah, le 11 juin 2020



+ S.E. Mgr Victor AGBANOU
Président de la C.E.B